

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€ de don au = 21€ de retombées
patrimoine***

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Publicis 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité. Si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.





► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie-Pyrénées
135 allée de Brienne
31000 Toulouse
05 32 97 55 42

occitaniepyrenees@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    

COMMUNE DE LE FAUGA

1 place de la Halle
31410 Le Fauga
05 61 56 30 04
mairie@lefauga.fr

ASSOCIATION « LES AMIS DE LA CHAPELLE NOTRE DAME DE L'AOUACH »

À la Mairie
31410 Le Fauga
noelraphael@orange.fr

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de Le Fauga - Association "Les Amis de la Chapelle Notre Dame de l'Aouach" - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

FONDATION
DU
PATRIMOINE



► Je donne !

Pour la
restauration des

PEINTURES DE LA
CHAPELLE DE L'AOUACH
LE FAUGA

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Soutenez la restauration des peintures intérieures de la Chapelle

◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

La Chapelle Notre Dame de l'Aouach dans la commune de Le Fauga, s'élève depuis le XIème siècle au pied du coteau qui borde la rive droite de la Garonne. Elle fait face au chœur du village situé sur la rive gauche du fleuve.

D'origine romane, ce monument est doté d'une abside semi-circulaire flanquée de deux contreforts. Son clocher-mur édifié lors de l'agrandissement de l'église (XIème et XIVème siècles) est percé de trois baies en plein cintre. Les murs comporte des ornements de style néo-roman.

La Chapelle abrite quelques pièces de mobilier remarquables dont une vierge à l'enfant en bois doré, des ex-voto relatant les miracles.

C'est au XIXème siècle qu'elle connut l'appogée de son histoire grâce à la dévotion hors du commun de l'abbé Pierre Miral.

◆ LE PROJET DE RESTAURATION

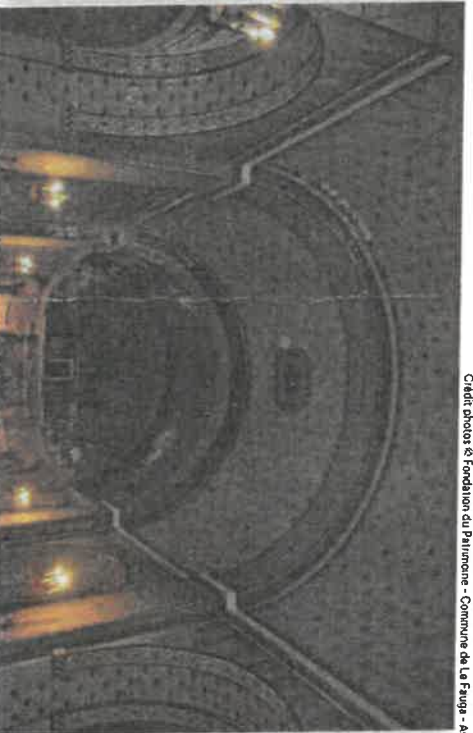
Partie intégrante du patrimoine faugalien et témoin des siècles passés, elle continue de jouer un grand rôle tant culturel que religieux, en particulier pour les fêtes de l'Assomption.

La Chapelle est restée fermée pendant 10 ans pour cause de fissures mettant en péril sa structure. Elle a ré ouvert en 2015 après une restauration importante de la toiture entraînant des frais considérables.

Les peintures intérieures, du chœur et de l'avant chœur, déjà dégradées ont souffert de la fermeture de l'édifice. Il est nécessaire de les restaurer pour le plaisir des pèlerins et pour transmettre le patrimoine aux générations futures. Vous pouvez apporter votre aide grâce à cette souscription dédiée à ces travaux patrimoniaux.

Montant des travaux	27 269 €
Objectif de collecte	10 000 €
Début des travaux	2022

Credit photos © Fondation du Patrimoine - Commune de Le Fauga - Association "Les Amis de la Chapelle Notre Dame de l'Aouach"



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration des PEINTURES DE LA CHAPELLE DE L'AOUACH

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validés par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/80615

ou en flashant le QR code ci-contre.

Par chèque



Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine PEINTURES DE LA CHAPELLE DE L'AOUACH

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €

Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).

Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).

Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre